

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

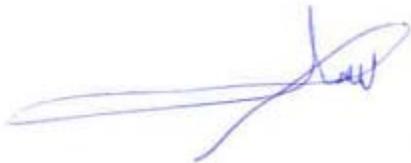
AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTE DONNÉ, par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité que :

Le Conseil municipal a adopté à la séance ordinaire tenue le 1er novembre 2022, le règlement numéro 2022-353 régissant l'utilisation de l'eau potable, celui-ci remplace le règlement 2012-234.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

La consultation de ce règlement peut être faite au bureau municipal situé au 810, rue Lanoie à Upton durant les heures régulières et sur le site Internet de la Municipalité à www.upton.ca

Donné à Upton, ce 3 novembre 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nabil Boughanmi", is written over a faint, light blue circular stamp or watermark.

Nabil Boughanmi
Directeur général
et greffier-trésorier